

## Fondation vivaMente - Rapport d'activité 2024

En 2024, la Fondation vivaMente a effectué un important travail de recherche de fonds dans le but de boucler le budget nécessaire à la mise en place de la **formation de niveau 2**.

Au 31 décembre 2024, la Fondation avait levé un montant de CHF 75'000, grâce au soutien des entités suivantes :

- Fondation Hans Wilsdorf : CHF 40'000
- État de Genève, Département de la santé et des mobilités (DSM) : CHF 30'000
- Fondation Groupe Mutuel : CHF 5'000 (don)

À ce jour, la Fondation vivaMente attend encore la réponse de deux institutions :

- Fondation Djinda
- Fondation Peter De Haan

Une nouvelle demande de soutien pour 2025 a été soumise à l'État de Genève (DSM) ainsi qu'à la Fondation Hans Wilsdorf.

Les accords avec l'équipe formatrice américaine ont été finalisés.

La formation est maintenant garantie et aura lieu du 2 au 5 septembre 2025 en présentiel à Genève. Elle sera suivie de 6 mois de supervision à distance.

Un premier acompte de USD 5'000 a été payé à l'équipe formatrice le 4 novembre 2024 et une deuxième tranche sera versée courant février 2025 (USD 15'000). Le solde (USD 80'000) sera versé après les journées de formation en présentiel.